



Lettre ouverte aux candidats à la présidence de la république

À tous les candidats à la présidence de la république, nous lançons un appel au nom des enfants. "Au nom des enfants" est le titre du premier livre de Simone Chalon qui a créé l'association Enfance Majuscule telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Quel que soit le président qui sera prochainement élu, quel que soit son gouvernement, nous savons que vous êtes tous concernés par la question de la famille. **Nous souhaitons que soit entendue la voix des enfants victimes d'abus sexuel et qui seront "abimés" bien au-delà de votre quinquennat si vous n'agissez pas tout de suite.**

La pédophilie gangrène notre société, elle n'est ni de droite ni de gauche et crée des dommages irréversibles dans la vie de nombreux enfants. On trouve des pédophiles partout, chez les journalistes, les enseignants, chez les ouvriers, les prêtres, chez les politiques, les sportifs, chez les psychologues... Il serait commode que les prédateurs soient reconnaissables mais ce n'est pas le cas. En ce moment même, des enfants sont victimes d'abus, ne les laissons pas sans protection : il y a des numéros d'appel, il y a la police, la gendarmerie, les associations, le 119, mais cela ne suffit pas.

Pour lutter contre ce fléau, nous demandons :

- **Que chaque enfant entende des messages de prévention forts et fréquents** pour qu'il ose enfin se confier à un adulte : « si un quelqu'un te fait quelque chose qui te met mal à l'aise, si cette personne te demande le secret, alors ça ne peut pas être bien, parles-en à un adulte en qui tu as confiance ou appelle le 119 ; on te portera secours ».
- **Que les professionnels, écoutants et soignants, soient formés à l'écoute de la parole de l'enfant.**
- **Qu'aucun pédophile, solitaire ou en réseau, ne se sente en sécurité, quel que soit son rang social** ou les protections dont il a pu bénéficier jusqu'à aujourd'hui. Que les prédateurs soient convaincus que le temps des protections est révolu, que les pédophiles se sentent sans protection grâce à une vigilance accrue, des mesures rapides et des sanctions fortes. Il ne s'agit pas de dénonciation mais d'assistance à personne en danger.
- **Que le délai de prescription des crimes sexuels commis sur des mineurs soit étendu.**
- **Que la question de la pédophilie soit davantage appréhendée sous l'angle de la prévention du premier passage à l'acte.** Que des consultations et des lieux d'écoute soient proposés aux personnes se sentant sexuellement attirées par les enfants.
- **Et surtout, qu'un budget et des moyens suffisants soient alloués à ces missions** pour que la protection puisse être efficace.

Quels sont vos engagements dans la lutte contre ce fléau ?